Pie XII

8 septembre 1951

Lettre encyclique *Sempiternus Rex*

À l'occasion du 15e centenaire du Concile de Chalcédoine

En 451 se réunissait à Chalcédoine un Concile pour affirmer la foi de l'Eglise dans le Christ ayant deux natures distinctes et réfuter les erreurs d'Eutychès.

Eutychès était un moine influent de Constantinople professant que dans la personne du Christ la divinité avait « absorbé » son humanité, et par conséquent que le Christ ne nous était pas consubstantiel.[1]

Pour commémorer cet événement, datant d'il y a 1500 ans, Pie XII publie une encyclique afin de « mettre en lumière… la primauté du Pontife romain qui, dans cette très grave controverse, resplendit vivement, et la définition dogmatique de Chalcédoine, d'une si grande importance » ; puis, il lance aux hétérodoxes un appel en faveur de l'unité, ainsi qu'un avertissement contre des théories dangereuses, et, enfin une exhortation finale à une vie chrétienne cohérente.

Cette Encyclique est sur le plan même de l'Encyclique Lux Veritatis, écrite par Pie XI pour rappeler la gloire et les grandeurs du Concile d'Ephèse (431). Ces deux Synodes universels sont étroitement unis entre eux ; tous les deux sont christologiques ; l'un perfectionne l'autre, en ce sens que le premier, contre l'erreur de Nestorius, enseigne que dans le Christ il n'y a qu'une seule personne, la Personne divine du Verbe ; le second, contre la fausse doctrine d'Eutychès, proclame magistralement qu'il faut admettre dans le Rédempteur deux natures distinctes et parfaites : la nature divine et la nature humaine qui subsistent dans la seule Personne du Verbe.

Tout d'abord, le Pape centre son enseignement sur la Foi de l'Eglise :

Le Christ, Roi Eternel, avant de promettre à Pierre, fils de Jean, la suprématie du sacerdoce, demanda à ses disciples ce que les hommes et eux-mêmes pensaient de lui ; et il loua magnifiquement cette foi qui devait vaincre tous les assauts et toutes les tempêtes infernales, et que l'apôtre, éclairé par la lumière du Père céleste avait professée en ces termes : « Tu es le Christ, Fils du Dieu vivant » (Matth., XVI, 16.).

Cette foi, à qui sont dus les couronnes des apôtres, les palmes des martyrs, les lis des vierges et qui est pour tout croyant la force de Dieu qui sauve, (Rom., I, 16.) a été surtout efficacement défendue et abondamment illustrée par trois Conciles Œcuméniques, celui de Nicée, celui d'Ephèse et celui de Chalcédoine dont le quinzième centenaire tombe à la fin de cette année.

Le Saint-Père demande que, dans l'Eglise, on commémore le XVe centenaire du Concile de Chalcédoine :

Il convient qu'un si joyeux événement soit célébré à Rome et dans tout le monde catholique par des solennités ; et c'est d'un cœur heureux et ému que Nous les ordonnons, en rendant grâces à Dieu, auteur de tout conseil salutaire[2].

De fait, les quatre premiers Conciles de Nicée (325), de Constantinople (381), d'Ephèse (431) et de Chalcédoine (451), formulent avec netteté l'énoncé concernant la personne du Christ.

De même qu'en l'année 1925, Notre Prédécesseur Pie XI, d'heureuse mémoire, voulut commémorer solennellement dans la Ville Eternelle le saint Concile de Nicée, puis évoqua en 1931 le saint Concile d'Ephèse par l'Encyclique *Lux Veritatis*, ainsi tenons-Nous à rappeler par cette Lettre, avec la même vénération et le même soin, le souvenir du Concile de Chalcédoine : ayant, en effet, pour objet l'union hypostatique du Verbe Incarné, les Conciles d'Ephèse et de Chalcédoine sont indissolublement liés entre eux ; tous deux sont en grand honneur depuis les temps anciens, soit auprès des Orientaux où ils jouissent d'une commémoration liturgique, soit auprès des Occidentaux comme en témoigne Grégoire le Grand qui les exalta au même degré que les deux Conciles Œcuméniques célébrés auparavant — les Conciles de Nicée et de Constantinople — en prononçant cette célèbre sentence : Sur ces quatre pierres s'élève l'édifice de la sainte foi et réside toute vie et toute action. Quiconque ne s'appuie pas sur ce solide fondement, semblât-il lui-même un rocher, il gît hors de l'édifice[3].

L'histoire du Concile met en relief :
— le primat du Pontife romain
— la doctrine orthodoxe sur la personne du Christ :

Si l'on considère attentivement cet événement et les circonstances qui l'ont accompagné, deux faits principaux émergent, que Nous voulons autant que possible mettre en lumière : le primat du Pontife romain qui, dans cette très grave controverse christologique, resplendit vivement, et la définition dogmatique de Chalcédoine, d'une si grande importance.

Appel est fait à tous pour qu'ils reviennent à cette foi :

Qu'ils suivent les coutumes et les exemples de leurs ancêtres, et qu'ils ne tardent plus à rendre à la Primauté du Pontife romain l'hommage respectueux qui lui est dû, ceux qui, par le malheur des temps, surtout dans les pays d'Orient, se sont séparés du sein et de l'unité de l'Eglise ; que ceux qui se trouvent impliqués dans les erreurs de Nestorius et d'Eutychès, pénètrent avec des yeux purifiés le mystère du Christ, et qu'ils acceptent enfin intégralement la doctrine du Concile ; qu'ils considèrent aussi plus profondément et plus exactement cette doctrine, ceux qui, séduits par un amour excessif de la nouveauté, osent ébranler les bornes sagement et inviolablement établies dans l'étude du mystère de notre Rédemption.

Que les catholiques eux-mêmes raffermissent leur foi :

Que tous ceux qui se nomment catholiques, en soient puissamment excités à confesser et à conserver cette foi comme la perle précieuse de l'Evangile ; qu'ils l'honorent de cœur et de bouche, et surtout, qu'ils lui soient fidèles par leur conduite : qu'avec le secours de la miséricorde divine, ils écartent tout ce qui serait déréglé, inconvenant, blâmable et que resplendisse l'éclat de leurs vertus, de telle sorte qu'il leur soit donné d'être participants de la divinité de Celui qui daigna se faire participant de notre humanité.

I. Histoire du Concile

Le Pape décrit l'histoire du Concile :

Les premières phases de l'hérésie d'Eutychès

Il convient, pour procéder avec ordre, de reprendre dès l'origine les événements que Nous commé-

morons. L'auteur de toute la controverse qui fut agitée au Concile de Chalcédoine est Eutychès, prêtre et archimandrite d'un célèbre monastère de Constantinople. Combattant avec ardeur l'hérésie de Nestorius[4], qui professait deux personnes dans le Christ, il tomba dans l'erreur contraire.

« Très imprudent et trop ignorant »[5], et d'humeur extraordinairement obstinée, voici ce qu'il affirmait : il faut distinguer deux moments : avant l'Incarnation, il y avait deux natures du Christ, l'humaine et la divine ; mais après l'union, il n'en reste qu'une seule, le Verbe absorbant l'homme ; de la Vierge Marie est sorti le corps du Seigneur, mais celui-ci n'est pas de notre substance et de notre matière ; si ce corps est bien humain, cependant il n'est pas consubstantiel ni à nous ni à celle qui a engendré le Verbe selon la chair[6] ; aussi n'est-ce pas dans une vraie nature humaine que le Christ est né, qu'il a souffert, qu'il a été attaché à la croix et qu'il est ressuscité du tombeau.

Il est facile de réfuter la doctrine d'Eutychès :
1° *Avant l'Incarnation, le Christ n'a pas de nature humaine :*

En réalité, Eutychès ne remarquait pas qu'avant l'union, la nature humaine du Christ n'existait en aucune façon, puisqu'elle ne commença d'être qu'au moment précis de sa conception ;

2° *Au moment de l'Incarnation, la nature humaine n'est pas absorbée par la nature divine :*

Mais, après l'union, il est absurde de prétendre que de deux natures, il puisse n'en plus demeurer qu'une ; car, il n'y a absolument aucune raison pour que deux vraies natures distinctes puissent être ramenées à une seule, d'autant plus que la nature divine est infinie et immuable.

De fait, Eutychès élaborait une hérésie :

A considérer raisonnablement de telles opinions, on voit facilement que tout le mystère du plan divin se dissipe en ombres vaines et impalpables.

Quiconque avait le sens droit reconnut aussitôt ce que ces nouveautés avaient d'extravagant et d'absolument opposé aux oracles des Prophètes, aux textes de l'Evangile, au symbole des Apôtres, au dogme de foi défini à Nicée ; et qu'elles sortaient des officines de Valentin et d'Appolinaire[7].

Dans un Concile particulier, tenu à Constantinople et présidé par l'évêque de cette ville, saint Flavien[8], Eutychès, qui propageait largement et avec obstination ses erreurs parmi les monastères, fut ouvertement accusé d'hérésie par Eusèbe, évêque de Dorylée, et il fut condamné[9]. Il s'estima traité injustement, à cause de son zèle à combattre l'hérésie nestorienne qui renaissait, et il en appela au jugement de quelques évêques d'une autorité prééminente. Une lettre de protestation fut aussi reçue par saint Léon le Grand, évêque du Siège Apostolique[10] dont la suite des siècles admire sans se lasser les éclatantes et solides vertus, le zèle pour la religion et pour la paix, le souci de la vérité et de la dignité de la Chaire romaine, la dextérité dans les affaires et pareillement l'éloquence harmonieuse. Nul n'était mieux armé ni plus apte pour combattre l'erreur eutychéenne que ce Pontife, qui, dans ses sermons et dans ses Lettres aimait à exalter et à célébrer avec une pieuse magnificence et une magnifique piété le mystère, jamais assez proclamé, de l'unique personne et de la double nature dans le Christ : « L'Eglise catholique vit de cette foi, que dans le Christ Jésus ni l'humanité n'est crue sans la vraie divinité, ni la divinité sans la vraie humanité[11] ».

Un synode réuni à Ephèse fut saboté par les partisans d'Eutychès :

Le « brigandage » d'Ephèse.

L'archimandrite Eutychès, désespérant d'être soutenu par le Pontife romain, eut recours à l'intrigue et à la ruse, et, par l'intermédiaire de Chrysaphe, à qui il était régulièrement uni et qui était aimé de Théodose II, il obtint de cet empereur la révision de sa cause et la convocation à Ephèse d'un autre concile que présiderait Dioscore, évêque d'Alexandrie[12]. Celui-ci était très lié avec lui et, en même temps hostile à Flavien, évêque de Constantinople. Trompé par la ressemblance des dogmes, il répétait que, comme Cyrille, son prédécesseur, avait défendu l'unité de personne dans le Christ, ainsi il défendrait de toutes ses forces l'unité de nature après l'union.

Pour rétablir la paix, Léon accepta d'envoyer à Ephèse ses légats, porteurs de deux lettres, parmi d'autres : l'une adressée au Concile, et l'autre à Flavien, où les erreurs d'Eutychès étaient réfutées par l'éclat d'une doctrine parfaite et abondante.

Mais à ce Synode d'Ephèse, auquel Léon donnera, à juste titre, le nom de « brigandage », Dioscore et Eutychès dominaient, et tout fut livré à la violence : on refusa aux légats apostoliques la première place dans l'assemblée ; on ne permit pas la lecture des lettres du Souverain Pontife ; on arracha les suffrages des évêques par la tromperie et la menace ; et Flavien avec d'autres, fut accusé d'hérésie, destitué de sa charge pastorale et jeté en prison, où il devait mourir. La fureur et la témérité de Dioscore allèrent à ce point qu'il osa cette impiété de lancer l'excommunication contre le suprême pouvoir apostolique.

Le Patriarche de Constantinople et d'autres évêques en appellent au Pape contre la décision du synode d'Ephèse :

Dès que Léon eut appris par le diacre Hilaire les iniquités perpétrées dans ce conciliabule criminel, il le désapprouva, ordonnant un nouvel examen de tout ce qui y avait été décidé ou accompli. Il était plein d'une grande tristesse, qui était encore accrue par l'appel que faisaient à son jugement un grand nombre d'évêques déposés.

Dignes de mémoire sont les lettres qu'écrivirent alors Flavien et Théodoret de Cyr[13] au Suprême Pasteur de l'Eglise. Voici les paroles de Flavien :

« Comme tout se déroulait contre moi, par une sorte de conspiration, après qu'il (Dioscore) eut prononcé contre moi cette sentence impie, j'en appelai au trône du Siège apostolique de Pierre, prince des apôtres et à tout le Concile heureusement soumis sous l'autorité de Votre Sainteté ; aussitôt, une multitude de soldats m'entoura, m'empêcha de me réfugier au saint autel, comme je le voulais, et s'efforça de me tirer hors de l'église »[14].

Et Théodoret :

« Si Paul, héraut de la vérité, alla visiter le grand apôtre Pierre…, combien plus nous, humbles et modestes, nous devons recourir à Votre Siège Apostolique… Avant toutes choses, je demande à apprendre de vous si je dois ou non accepter cette injuste déposition : j'attends votre sentence »[15].

Le Pape, saint Léon le Grand, convoque au milieu des difficultés un Concile :

Pour effacer une pareille tache, Léon presse Théodose et Pulchérie[16], en de nombreuses lettres, de porter remède à un état de choses si triste ; il demande qu'un nouveau Concile soit réuni en Italie pour réparer les méfaits d'Ephèse. Entouré d'une couronne d'évêques, il accueille à l'entrée de la basilique Vaticane, l'empereur Valentinien III[17], avec sa mère Galla Placidia et son épouse Eudoxie, et, gémissant et pleurant, il les persuade de remédier de tout leur pouvoir à la misère croissante de

l'Eglise. L'Auguste écrivit à l'autre Auguste, les Reines aussi. Ce fut en vain ; Théodose en butte à la ruse et à la fraude, ne corrigea en rien le mal commis. Mais sa mort subite laissa le pouvoir impérial à sa sœur Pulchérie, qui épousa Marcien et l'associa à l'empire. Tous deux sont célèbres pour leur piété et leur sagesse. Aussitôt, Anatole, que Dioscore avait, en enfreignant le droit, mis à la place de Flavien, souscrivit à la lettre de Léon à Flavien sur l'Incarnation du Sauveur ; la dépouille mortelle de Flavien fut, en grande pompe, transférée à Constantinople ; les évêques chassés de leur siège furent rétablis ; enfin l'horreur générale de la contagion eutychéenne augmenta, à tel point qu'on ne voyait plus la nécessité d'un Concile d'autant plus que, par suite des incursions des Barbares, l'état de l'empire n'était pas sûr.

Toutefois le Concile eut lieu et avec le consentement du Souverain Pontife.

Le Concile s'ouvrit à Nicée, le 1er septembre 451 et se transporta a Chalcédoine où les débats commencèrent le 8 octobre 451.

Chalcédoine est une ville de Bithynie près du Bosphore de Thrace, en face de Constantinople, située sur l'autre rive. C'est là que, le 8 des Ides d'octobre, dans la très vaste basilique suburbaine de Sainte Euphémie, vierge et martyre, se réunirent les Pères venus de Nicée, où avait commencé la réunion ; ils étaient près de six cents, tous Orientaux, à l'exception de deux Africains, chassés de leur résidence.

Au centre, était placé le livre des évangiles ; devant l'autel siégeaient dix-neuf procureurs de l'empereur et du sénat. La charge de Légats du Pape était remplie par des hommes très pieux : Paschasinus, évêque de Lilibée en Sicile ; Lucentius, évêque d'Ascoli, les prêtres Boniface et Basile ; Julien, évêque de Cos, leur fut adjoint pour les aider de ses soins et de son action. Les légats Pontificaux occupent la première place parmi les évêques ; ils sont nommés les premiers, ils parlent les premiers ; ils souscrivent les premiers les actes ; de par l'autorité qui leur est déléguée, ils approuvent ou rejettent les suffrages des autres, comme ce fut le cas pour la condamnation de Dioscore, qu'au nom du Souverain Pontife, ils ratifièrent en ces termes : « Le très saint et très heureux archevêque de la grande et ancienne Rome, Léon, par notre intermédiaire et par celui du présent Saint Synode, et avec le trois fois bienheureux et digne de toute louange, l'apôtre Pierre, roc inébranlable de l'Eglise catholique, fondement de la foi orthodoxe, l'a dépouillé (Dioscore) de la dignité épiscopale et l'a écarté de tout ministère sacerdotal »[18].

La primauté du Pape fut nettement établie :

D'ailleurs que les Légats Pontificaux aient non seulement exercé l'autorité de présidents, mais que le droit et l'honneur de présider leur aient encore été reconnus par tous les Pères du Concile, sans exception, cela résulte clairement de la Lettre synodale envoyée à Léon : « C'est toi, disent les Pères, qui, comme la tête préside aux membres, présidais en la personne de tes délégués, montrant ainsi ta bienveillance »[19].

Par un abus rapidement corrigé, certains firent voter un article donnant immédiatement après le Pape, la préséance au Patriarche de Constantinople :

Nous n'avons pas à passer en revue tous les actes synodaux, mais seulement à rappeler brièvement les principaux, dans la mesure où c'est utile pour mettre en lumière la vérité et promouvoir la piété. Ainsi quand il est question de la dignité du siège apostolique, nous ne pouvons passer sous silence le canon 28 de ce Concile, par lequel le second rang d'honneur, après le Siège romain, était assigné au Siège de Constantinople, en sa qualité de cité impériale. Sans doute, il n'y avait là rien contre le divin primat de juridiction, qui était tenu pour assuré ; mais ce canon composé en l'absence des Légats Pontificaux, et contre leur volonté, et par là même clandestin et subreptice, est destitué de

toute valeur juridique, et il fut réprouvé et condamné par saint Léon dans un grand nombre de Lettres. D'ailleurs, Marcien et Pulchérie acceptèrent cette condamnation et, de même, Anatole qui, excusant l'audace commise, écrivit à saint Léon : « Quant à ce qui a été récemment décrété au Concile universel de Chalcédoine, en faveur du siège de Constantinople, que Votre Béatitude tienne pour certain que la faute n'en est pas à moi… ; mais c'est le vénérable clergé de l'église de Constantinople qui eut ce zèle… ; et toute la valeur et confirmation de ce qui avait été ainsi fait, était réservé à l'autorité de Votre Béatitude »[20].

II. Le contenu du Concile

Le Concile de Chalcédoine manifeste une tradition déjà solidement ancrée concernant les articles de foi :

Mais il faut enfin venir au cœur de toute l'affaire, c'est-à-dire à la solennelle définition de la foi catholique, par laquelle l'erreur coupable d'Eutychès fut répudiée et condamnée. A la quatrième session de ce saint Synode, comme les magistrats impériaux demandaient qu'on rédigeât un nouveau symbole de la foi, le Légat Paschasinus, interprétant le sentiment commun, répondit qu'il n'y avait pas à le faire : il existait déjà assez de symboles et de canons reçus dans l'Eglise, et sur le sujet présent, il y avait en premier lieu la lettre de Léon à Flavien : « En troisième lieu, (c'est-à-dire après les symboles de Nicée et de Constantinople, et l'explication qu'en avait donnée saint Cyrille au Concile d'Ephèse), les écrits du bienheureux et apostolique Léon, pape de l'Eglise universelle, qui condamnent l'hérésie de Nestorius et d'Eutychès, ont exposé ce que contient la vraie foi. C'est cette même foi que le Saint Synode professe et observe »[21].

Il convient de rappeler ici que cette lettre d'une importance capitale de Léon à Flavien sur l'Incarnation du Verbe fut lue dans la troisième session du Concile. A peine le lecteur eut-il achevé, que tous les Pères présents, d'un seul cœur et d'une seule voix, s'écrièrent : « Telle est la foi de nos pères, telle est la foi des apôtres. Ainsi nous croyons tous, ainsi croient les orthodoxes. Anathème à qui ne croit pas ainsi. C'est Pierre qui a parlé par Léon »[22].

Après cela, tous d'un commun accord, convinrent que le document de l'évêque de Rome s'accordait aisément et parfaitement avec les symboles de Nicée et de Constantinople. Toutefois, à la cinquième session synodale, sur les instances répétées de Marcien et du Sénat, une commission élue d'évêques de diverses régions, réunie dans l'oratoire de la basilique de Sainte-Euphémie, formula une nouvelle définition, qui comprend un prologue, les symboles de Nicée et de Constantinople, (celui-ci étant ainsi promulgué pour la première fois), et une condamnation solennelle de la doctrine eutychéenne. Cette règle de foi fut approuvée à l'unanimité par les Pères du Concile.

Analysant le texte du Pape saint Léon, on y lit la réfutation d'Eutychès :

Et maintenant, Vénérables Frères, il convient que nous nous arrêtions un instant à considérer le document du Pontife romain, glorieux défenseur de la foi catholique. Tout d'abord, contre Eutychès, disant : « Je confesse que Notre-Seigneur fut de deux natures avant l'union, mais après l'union, je confesse une seule nature »[23], le saint évêque oppose et non sans indignation, cette vérité lumineuse et éclatante : « Je m'étonne qu'une formule aussi absurde et aussi perverse n'ait été réprimandée par aucun des juges… alors qu'il y a autant d'impiété à dire que l'unique Fils de Dieu fut de deux natures avant l'Incarnation qu'il n'y a d'iniquité à lui attribuer une seule nature après que le Verbe s'est fait chair »[24].

Ensuite la réfutation de Nestorius :

Avec non moins d'ardeur, il combat Nestorius, qui va à l'opposé dans l'erreur : « A cause donc de cette unité de personne à admettre, dans les deux natures, nous lisons d'une part, que le Fils de

l'Homme est descendu du ciel quand le Fils de Dieu a pris chair de cette Vierge dont il est né et d'autre part, le Fils de Dieu est dit crucifié et enseveli, alors qu'il a souffert cela non dans la divinité, par laquelle le Fils unique est coéternel et consubstantiel au Père, mais dans l'infirmité de la nature humaine. C'est pourquoi nous confessons tous dans le symbole l'Unique Fils de Dieu crucifié et mis au tombeau »[25].

Le document de saint Léon donnait les précisions dogmatiques suivantes :

Outre la distinction des deux natures, dans le Christ, la distinction des propriétés et opérations de ces deux natures est clairement démontrée dans cette lettre : « Laissant intacte la propriété des deux natures, se rapprochant dans l'unité de personne, l'humilité a été prise par la majesté, l'infirmité par la force, la mortalité par l'éternité »[26]. Et encore : « Chacune des deux natures retient sans diminution ce qui lui est propre »[27].Toutefois la double série de ces propriétés et de ces opérations est attribuée à l'unique personne du Verbe, car « Un seul… et le même est vraiment Fils de Dieu et vraiment fils de l'homme »[28]. C'est pourquoi : « Chaque forme, en parfaite communion avec l'autre, opère ce qui lui est propre : le Verbe opérant ce qui est du Verbe et la chair exécutant ce qui est de la chair »[24]. On voit là employée ce qu'on appelle la communication des idiomes que Cyrille défendit à bon droit contre Nestorius, en vertu de cet axiome que les deux natures subsistent dans l'unique personne du Verbe, du Verbe engendré par le Père avant les siècles, selon la divinité, et né de Marie dans le temps selon l'humanité.

La définition même du Concile de Chalcédoine reprend la doctrine énoncée par saint Léon le Grand :

Cette haute doctrine puisée dans l'Evangile, en accord avec ce qui avait été décrété au Concile d'Ephèse, condamne Eutychès, sans épargner Nestorius. Avec elle est absolument et parfaitement harmonisée la définition dogmatique du Concile de Chalcédoine, qui, semblablement prononce avec clarté et précision qu'il y a dans le Christ deux natures distinctes et une seule personne ; voici en quels termes : « Le saint, grand et universel Concile condamne aussi ceux qui imaginent deux natures dans le Seigneur avant l'union, et une seule après l'union. Aussi, suivant les saints Pères, nous enseignons tous unanimement un seul et même fils, Notre-Seigneur Jésus- Christ, complet quant à la divinité, et complet quant à l'humanité, vraiment Dieu et vraiment homme, composé d'une âme raisonnable et d'un corps, consubstantiel au Père selon la divinité, et consubstantiel à nous selon l'humanité semblable à nous en tout hormis le péché ; engendré du Père avant les siècles selon la divinité, et, selon l'humanité, né pour nous et pour notre salut dans les derniers temps, de la Vierge Marie, Mère de Dieu ; un seul et même Christ, Fils, Seigneur, Fils unique, en deux natures, sans mélange, sans transformation, sans division, sans séparation : car l'union n'a pas supprimé la différence des natures : chacune a conservé sa manière d'être propre, et s'est rencontrée avec l'autre dans une unique personne et subsistance : non point séparé et divisé en deux personnes, mais un seul et même Fils unique, Dieu, Verbe, Seigneur Jésus-Christ »[29].

La formule dogmatique est remarquable par sa précision :

Si l'on demande comment il se fait que, pour combattre l'erreur, les formules du Concile de Chalcédoine ont tant d'éclat et d'efficacité, cela vient surtout, croyons- nous, de l'extrême propriété des termes employés, toute ambiguité étant évitée. En effet, dans la définition de la foi, de Chalcédoine, les mots de personne et d'hypostase (πφόσωπον ὑπόστασις) ont le même sens ; tandis que le mot de nature a un autre sens, pour lequel on n'emploie jamais les premiers mots.

Les définitions d'Ephèse et de Chalcédoine se complètent mutuellement :

Aussi est-ce faussement qu'autrefois Nestoriens et Eutychéens, et aujourd'hui encore quelques historiens, sont allés répétant que le Concile de Chalcédoine avait corrigé ce qui avait été défini à

Ephèse.

Bien plutôt un Concile complète l'autre, de telle sorte cependant que la doctrine christologique apparaisse plus puissante dans les second et troisième Conciles de Constantinople.

Aujourd'hui encore, il y a des monophysites, c'est-à-dire des hérétiques qui professent que le Christ n'a qu'une nature **((Aujourd'hui, il y a encore des monophysites. Les patriarches d'Alexandrie persévèrent dans l'erreur d'Eutychès et une hiérarchie dissidente fut organisée et des Eglises monophysites-syriennes furent fondées. De même, des groupes des Eglises d'Arménie et d'Ethiopie se rangèrent du côté monophysite.)).**

Il est donc regrettable que certains anciens adversaires du Concile de Chalcédoine, appelés eux aussi monophysites, aient rejeté une foi aussi pure, si sincère, si intègre, par attache à des expressions des anciens mal comprises.

Sans doute, ils ne suivaient pas Eutychès et ses absurdes propos sur le mélange des natures, mais ils s'attachèrent avec obstination à la fameuse formule : « Une seule nature du Verbe incarnée », qu'avait employée saint Cyrille d'Alexandrie, la croyant de saint Athanase, et d'ailleurs, en un sens, orthodoxe, puisque, par nature, il entendait la personne elle-même. Les Pères de Chalcédoine avaient supprimé tout ce que les mots représentaient de caduc et d'incertain : donnant aux termes de la théologie trinitaire le même sens qu'à ceux employés pour parler de l'Incarnation du Seigneur, ils identifièrent d'une part nature et essence *οὐσία*, et d'autre part personne et hypostase, distinguant absolument ces derniers mots des premiers, tandis que les dissidents font la nature équivalente à la personne et non à l'essence. Selon le langage traditionnel et exact, il faut donc dire qu'il y a en Dieu une nature et trois personnes, et dans le Christ une personne et deux natures.

Pour la raison que nous venons de donner, aujourd'hui encore, plusieurs groupes de chrétiens dissidents, en Egypte, en Syrie, en Arménie et ailleurs, ne s'écartent du droit chemin que dans les mots, quand ils exposent la doctrine de l'Incarnation du Seigneur : ce que l'on peut déduire de leurs livres liturgiques et théologiques.

Il semble cependant que cette théorie est surtout dans les mots et non dans la croyance proprement dite. Pourquoi donc ne pas se dégager d'une formule inadéquate et revenir à l'unité de l'Eglise romaine ?

Déjà, en fait, au douzième siècle, un écrivain qui jouissait auprès des Arméniens d'une très grande autorité, déclarait ouvertement ce qu'il pensait à ce sujet : « Nous disons que le Christ est une seule nature non point par confusion, comme Eutychès, ni par diminution comme Apollinaire, mais comme Cyrille d'Alexandrie, qui dans son ouvrage des *Scholies contre Nestorius* dit : « Une est la nature du Verbe incarné, comme ont enseigné les Pères… C'est ce que nous disons, nous aussi, selon la tradition des saints, et nous n'introduisons nullement dans l'union du Christ, comme font les hérétiques, ni confusion, ni changement, ni altération ; nous affirmons une seule nature pour signifier l'hypostase que vous aussi admettez dans le Christ : ce qui est juste et nous l'admettons, et cela a tout à fait le même sens que notre formule : une seule nature… Et nous ne refusons pas de dire « deux natures » pourvu que ce ne soit pas par division, comme Nestorius, mais pour montrer l'absence de confusion, contre Eutychès et Apollinaire »[30].

Si le comble de la joie et la parfaite allégresse se trouvent dans l'accomplissement de cette parole du psaume : « Voyez comme il est bon et agréable d'habiter ensemble comme des frères »[31] ; si la gloire de Dieu, unie au meilleur bien de tous, resplendit quand les brebis du Christ sont unies par la pleine vérité et la pleine charité ; qu'ils voient donc, ceux dont nous avons parlé plus haut avec amour et tristesse, qu'ils voient s'il est juste et profitable, surtout pour une certaine ambiguïté de termes survenue au commencement, de se tenir séparé de l'Eglise une et sainte, fondée sur les saphirs[32], c'est-à-dire sur les prophètes et les apôtres, et sur la suprême pierre angulaire, le Christ-Jésus[33].

Des erreurs récentes sont apparentées à l'erreur ancienne d'Eutychès : 1° certains théologiens anglicans ont imaginé la théorie dite kénotique :

Très opposée à la foi de Chalcédoine, est aussi une opinion assez répandue hors des frontières de la religion catholique, à laquelle un passage de l'apôtre Paul aux Philippiens (Philip., II, 7.), témérairement et faussement interprété, a donné occasion avec un semblant d'apparence : on l'appelle la doctrine *kénotique.* Elle imagine une limitation de la divinité du Verbe dans le Christ : invention détestable, aussi condamnable que son contraire le *docétisme* et qui réduit tout le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption à de vains et pâles fantômes. « Dans une nature intègre et parfaite d'homme véritable, enseigne magnifiquement Léon le Grand, est né un Dieu véritable, tout entier en ce qui est sien, tout entier en ce qui est notre »[34].

2° certains psychologues catholiques ont exagéré l'autonomie de la nature humaine du Christ, la considérant comme un individu humain placé à côté du Verbe[35] :

Bien que rien n'interdise de scruter profondément l'humanité du Christ, même selon les principes et les méthodes de la psychologie, il en est cependant, qui, dans des recherches délicates de ce genre, abandonnent plus que de raison les positions anciennes pour en édifier de nouvelles, et utilisent mal l'autorité et la définition du Concile de Chalcédoine pour appuyer leurs propres idées.

Ils parlent de telle façon de l'état et de la condition de la nature humaine du Christ, que celle-ci semble être un sujet *sui juris,* au moins psychologiquement, comme si elle ne subsistait pas dans la personne du Verbe lui- même. Mais le Concile de Chalcédoine, pleinement d'accord avec celui d'Ephèse, affirme que l'une et l'autre natures de Notre Rédempteur s'unissent dans « une seule personne et subsistance, » et défend d'admettre deux individus dans le Christ, de telle sorte qu'à côté du Verbe, soit placé un « homo assumptus » jouissant d'une entière autonomie.

Dans son document, saint Léon prouve que sa pensée est puisée aux sources de la Révélation :

Non seulement, saint Léon retient la même doctrine mais il indique et montre la source d'où il tire ses clairs principes : « Tout ce que nous avons écrit, dit-il, est démontré venir de la doctrine apostolique et évangélique »[36].

En effet, dans les premiers temps, l'Eglise, dans les documents écrits, dans les sermons, dans les prières liturgiques, professe ouvertement et absolument que le Fils unique de Dieu, né de la substance du Père, Notre- Seigneur Jésus-Christ, Verbe incarné, est né sur la terre, a souffert, a été attaché au bois de la croix, et après être ressuscité du tombeau, est monté aux cieux. Outre cela, les pages des Saintes Ecritures attribuent à l'unique Christ, Fils de Dieu, des propriétés humaines et au même Fils de l'homme des propriétés divines.

Jean l'Evangéliste déclare, en effet : « Le Verbe s'est fait chair » (Jean, I, 14.) ; Paul écrit aussi de Lui : « Lui qui, possédant la nature divine, s'est humilié Lui-même en se faisant obéissant jusqu'à la mort » (Philip., II, 6–8.) ; ou bien : « lorsque les temps ont été révolus, Dieu envoya son Fils, qui est né d'une femme » (Gal., IV, 4.) ; mais le divin Rédempteur déclare Lui-même avec certitude : « Mon Père et moi, nous sommes un » (Jean, X, 30.) ; et encore : « Je suis sorti du Père et venu en ce monde » (Jean, XVI, 28.). L'origine céleste de notre Rédempteur resplendit encore dans ce passage de l'évangile : « Je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé » (Jean, VI, 38.). Et encore dans cet autre : « Celui qui est descendu c'est celui-là même qui est remonté au plus haut des cieux » (Eph., IV, 10.). Paroles que saint Thomas illustre par ce commentaire : « Celui qui descend est celui même qui monte. En cela est signifiée l'unité de personne du Dieu-Homme. Il est descendu, en effet… le Fils de Dieu en prenant la nature humaine ; et le fils de l'homme est monté selon la nature humaine à la sublimité de la vie immortelle. Et ainsi le même est

le Fils de Dieu qui descend et le fils de l'homme qui monte »[37].

Notre Prédécesseur Léon le Grand énonçait cette même doctrine, dans les termes suivants : « Puisqu'à la justification des hommes concourt principalement le fait que le Fils Unique de Dieu a daigné être aussi le Fils de l'homme, de telle sorte que celui qui est Dieu : consubstantiel *(ὁμοούσιος)* au Père, c'est-à-dire de la même substance que le Père, fut aussi véritablement homme et consubstantiel à sa Mère, selon la chair, nous jouissons de l'une et de l'autre puisque nous ne nous sauvons qu'en vertu de toutes les deux, ne séparant d'aucune façon le visible de l'invisible ; le corporel de l'incorporel ; celui qui peut souffrir de celui que ne peut pas souffrir ; celui que l'on peut, de celui qu'on ne peut pas toucher ; la nature de serviteur de la nature de Dieu : parce que, s'il est vrai que l'une dure l'éternité et que l'autre a commencé dans le temps, il reste que, s'étant unies, elles ne peuvent plus avoir ni séparation ni fin »[38].

Le mystère de la Rédemption ne s'éclaire d'ailleurs qu'en évoquant la doctrine professée au Concile de Chalcédoine :

C'est seulement en croyant d'une foi sainte et sans tache qu'il y a dans le Christ une seule personne, celle du Verbe, en qui s'unissent les deux natures, la divine et l'humaine, vraiment distinctes l'une de l'autre, avec leurs propriétés et opérations diverses, que se manifestent la magnificence et la bonté de notre rédemption telles qu'on ne pourra jamais assez les exalter.

Ô sublimité de la miséricorde et de la justice de Dieu, qui est venu au secours des coupables et en a fait ses fils ! Ô cieux qui se sont abaissés, pour que les brumes de l'hiver se dissipent et que les fleurs apparaissent sur notre terre[39], et que nous devenions des hommes nouveaux, une création nouvelle, une nouvelle formation, une nation sainte, une progéniture céleste ! Le Verbe a vraiment souffert dans sa chair, il a versé son sang sur la croix, et il a payé pour nous au Père céleste le prix surabondant de la satisfaction : d'où il résulte qu'un espoir certain de salut brille pour ceux qui adhèrent à Lui par une foi sincère et une charité active, et qui par le secours de la grâce qu'Il leur donne, produisent des fruits de justice.

III. Appel à l'unité des schismatiques

Le Concile de Chalcédoine se caractérise par la présence presque exclusive d'évêques orientaux. Pie XII déplorant qu'aujourd'hui, les successeurs de ces mêmes évêques soient séparés de Rome, lance un appel nouveau à l'unité :

Le souvenir de ces nobles et glorieuses annales de l'Eglise fait que spontanément, par la nature des choses, Nous tournons Nos pensées vers les Orientaux, avec un sentiment plus affectueux de Notre cœur paternel. Le Concile œcuménique de Chalcédoine est en effet, pour eux, un monument insigne de gloire qui durera certainement à travers tous les siècles ; c'est là que sous la conduite du Siège Apostolique, par une assemblée de près de six cents évêques d'Orient, l'unité du Christ, en l'unique personne de qui s'unissent deux natures, la divine et l'humaine, restant distinctes et sans confusion, après qu'une violence impie l'avait niée, fut défendue avec soin et admirablement définie.

Mais, hélas ! un grand nombre dans ces régions d'Orient se sont misérablement séparés depuis de longs siècles de l'unité du Corps mystique du Christ, dont l'union hypostatique est le modèle éclatant. N'est-ce pas chose sainte, salutaire, conforme à la volonté de Dieu, que tous enfin reviennent à l'unique bergerie du Christ ?

Le Pape ne veut pas la guerre, mais la paix :

En ce qui Nous regarde, Nous voulons qu'ils aient présent à l'esprit que Nos pensées sont de paix et

non d'affliction (Cf. Jerem., XXIX, 11.).

Le Pontife romain n'a pas de vues ambitieuses, mais il se glorifie des triomphes du Christ :

Il est d'ailleurs assez manifeste que Nous l'avons montré par les actes ; que si la nécessité Nous oblige à Nous en glorifier, c'est dans le Seigneur que Nous Nous glorifions en Lui, l'auteur de toute bonne volonté.

Pie XII énumère ce qu'il a fait à son tour en faveur des Eglises d'Orient :

En effet, sur la trace de Nos Prédécesseurs, Nous Nous sommes efforcé de rendre aux Orientaux plus facile le retour à l'Eglise catholique : Nous avons protégé leurs rites légitimes ; Nous avons promu des études qui les concernent ; Nous avons promulgué des lois bienfaisantes pour eux ; Nous avons entouré d'une grande sollicitude la Sacrée Congrégation établie dans la curie romaine pour l'Eglise orientale ! Nous avons honoré de la pourpre romaine le Patriarche d'Arménie.

De même, le Saint-Père a multiplié l'octroi de secours envers tous : orientaux comme occidentaux :

Lorsque récemment sévissaient les fureurs de la guerre et les maux qu'elle engendre, la misère, la famine, les maladies, Nous n'avons fait aucune distinction entre eux et ceux qui ont coutume de Nous donner le nom de Père, et Nous avons cherché à alléger partout le poids du malheur ; Nous Nous sommes efforcé de secourir les veuves, les enfants, les vieillards, les malades ; heureux, si Nous avions pu égaler Nos ressources à Nos désirs.

Qu'à l'imitation de ceux qui prirent part au Concile de Chalcédoine, tous prennent à cœur d'adhérer au Siège de Pierre :

Qu'ils se hâtent donc ceux que l'iniquité des temps en a séparé, de rendre l'hommage qui est dû à ce Siège Apostolique, pour qui présider, c'est servir, à ce rocher de la vérité que Dieu a dressé inébranlable ; qu'ils aient devant les yeux et qu'ils imitent Flavien, ce nouveau Jean Chrysostome, souffrant pour la justice, qu'ils imitent les Pères du Concile de Chalcédoine, membres insignes du Corps mystique du Christ, et Marcien, prince énergique, doux et sage, et Pulchérie, lis éclatant de royale et pure beauté. De ce retour à l'unité de l'Eglise, Nous prévoyons que découlera une abondante effusion de biens pour l'avantage commun du monde chrétien.

Il faut prier pour que cette unité des chrétiens se réalise :

Certes, Nous n'ignorons pas qu'une foule de préjugés invétérés s'opposent tenacement à ce qu'elle ait son heureux effet, la prière que le Christ, à la dernière Cène, adresse au Père Eternel pour les disciples de l'Evangile : « Qu'ils soient tous un » (Jean, XVII, 21.). Mais Nous savons aussi que la puissance des prières est si grande, quand, du saint assaut des priants, elles s'élèvent ferventes, avec une foi assurée et une conscience pure, qu'elle peut soulever une montagne et la jeter dans la mer (Cf. Marc, XI, 23.). Nous souhaitons donc et Nous désirons que tous ceux qui ont à cœur le chaleureux appel à embrasser l'unité chrétienne — et aucun de ceux qui appartiennent au Christ ne peut sous-estimer une si grande cause — Nous souhaitons qu'ils adressent des prières et des supplications à Dieu, de qui procèdent l'ordre, l'unité, la beauté, afin que les louables vœux des meilleurs soient bientôt accomplis.

La recherche tranquille et sans colère et sans parti-pris, par laquelle aujourd'hui plus qu'autrefois, on reconstitue et considère les faits du passé, contribue certainement à aplanir la route qui conduit au but.

D'ailleurs, l'assaut livré actuellement par les forces du mal exige plus impérieusement encore que tous les chrétiens s'unissent :

II y a toutefois un autre motif qui demande instamment que, sous l'unique signe du nom de chrétien, les rangs se serrent le plus vite possible pour le combat contre les violents assauts de l'ennemi infernal. Qui n'est effrayé de la haine et de la cruauté avec lesquelles les ennemis de Dieu, dans de nombreuses régions de la terre, menacent de supprimer, ou s'efforcent d'arracher tout ce qui est divin et chrétien ? Contre les bataillons réunis de ces hommes, il est impossible que continuent à rester désunis et dispersés ceux qui, marqués du caractère sacré du baptême, ont, par devoir, à combattre les bons combats du Christ.

Il y a d'ailleurs aujourd'hui, des martyrs de la foi dont le sang nous crie la nécessité du retour à l'unité de tous les chrétiens :

Les chaînes, les supplices, les tortures, les gémissements, le sang de ceux qui, connus, et inconnus, en multitudes innombrables, ont récemment souffert et souffrent encore aujourd'hui pour la constance de leur vertu et pour la profession de leur foi chrétienne, sont comme une voix chaque jour plus puissante, qui est pour tous un appel pressant à embrasser la sainte unité de l'Eglise.

L'espérance du retour de frères et de fils, depuis longtemps séparés de ce Siège Apostolique, est affermie par la croix plus cruelle et ensanglantée par les martyres de tant d'autres frères et fils : que personne ne fasse obstacle à l'œuvre salutaire de Dieu, que personne ne la néglige.

Pie XII fait appel spécialement aux nestoriens et aux monophysites du XXe siècle, afin qu'ils reviennent à l'unité de la foi :

Aux bienfaits et aux joies de cette unité, Nous appelons aussi avec une pressante et paternelle exhortation ceux qui suivent les erreurs de Nestorius[40] et du monophysisme. Qu'ils soient persuadés que Nous estimerions recevoir une des perles les plus précieuses de la couronne de Notre apostolat, s'il Nous était donné de combler de charité et d'honneur ceux qui Nous sont d'autant plus chers qu'une plus longue séparation Nous les fait désirer davantage.

Et que tous les catholiques restent fermement attachés à la foi très pure telle qu'elle fut énoncée au Concile de Chalcédoine :

Nous formons enfin le vœu que la commémoration du sacro-saint Concile de Chalcédoine, que vous ferez avec ardeur, Vénérables Frères, presse chacun d'adhérer avec une foi très ferme au Christ, notre Rédempteur et notre Roi. Que personne, séduit par les déviations d'une humaine philosophie, ou trompé par les détours du langage, n'ébranle par des doutes, ou ne corrompe par des innovations le dogme défini à Chalcédoine, à savoir que dans le Christ sont deux vraies et parfaites natures, la divine et l'humaine, qu'elles sont unies, non confondues, et qu'elles subsistent dans l'unique personne du Verbe. Unis plutôt d'un lien étroit, avec l'auteur de notre salut, qui est « Voie d'une sainte conduite, Vérité de la doctrine divine et Vie de l'éternelle béatitude »[41], que tous en Lui aiment leur nature réparée, qu'ils honorent leur liberté rachetée, et que, secouant la folie d'un monde sénile, ils passent avec joie à la sagesse de l'enfance spirituelle qui ne vieillit jamais.

Que le Dieu un et trine, dont la nature est bonté et dont la volonté est puissance, agrée ces vœux ardents, par l'intercession de la Vierge Marie, Mère de Dieu, des saints Apôtres Pierre et Paul, d'Euphémie de Chalcédoine, vierge et martyre triomphante. Et vous, vénérables Frères, joignez pour cela vos prières aux Nôtres et faites connaître au plus grand nombre possible ce que Nous avons écrit. Nous vous en remercions déjà et, à vous, à tous les prêtres et fidèles, au bien spirituel desquels vous consacrez vos soins, Nous accordons de tout cœur la Bénédiction apostolique. Qu'elle vous aide à accepter plus joyeusement le joug du Christ, qui est léger et doux, et à devenir toujours

plus semblables dans l'humilité à Celui dont vous voulez partager la gloire.

Source : *Documents Pontificaux de Sa Sainteté Pie XII*, année 1951, Edition Labergerie – D'après le texte latin des *A. A. S.,* XXXXIII, 1951, p. 625.

1. Cf. A. Bardy, *Le Brigandage d'Ephèse et le Concile de Chalcédoine* dans Fliche et Martin, Histoire de l'Eglise, t. IV, p. 211. [↩]
2. De fait, à Rome eurent lieu des cérémonies importantes pour commémorer cet événement : une assemblée solennelle le 25 octobre 1951 où le cardinal Agagianian lut un discours remarquable, celui-ci suivi par un radiomessage de Pie XII (cf. p. 456) ; une messe célébrée le 1er novembre 1951 en la basilique de Saint-Pierre par le cardinal Tisserant avec assistance pontificale de Pie XII. [↩]
3. *Registrum Epistularum* I, 25, al. 24, PL. 77, 478 ; ed. Ewald, I, 56. [↩]
4. Nestorius, évêque d'Antioche, fut sacré évêque de Constantinople en 428. Celui-ci professa que, dans le Christ, il y avait deux personnes et que la Vierge n'était mère que de la personne humaine du Christ. En En 430, Nestorius était condamné par le pape saint Célestin et le Concile d'Ephèse définissait l'unité de la personne du Christ. [↩]
5. *Leo M. ad Flavianum,* Ep. 28, I ; PL. 54 ; 755 s. [↩]
6. Cf. *Flavianus ad Leonem M.*, Ep. *26 ;* PL 54, 745. [↩]
7. Valentin et Apollinaire, théologiens du IVe siècle qui niaient que le Christ ait deux natures. [↩]
8. Saint Flavien était évêque de Constantinople ; dès 448, il réfute les erreurs d'Eutychès et invite les évêques à proclamer leur foi dans les deux natures et l'unique personne du Christ. [↩]
9. Eusèbe, évêque de Dorylée, dénonça les erreurs d'Eutychès et provoqua la réunion d'un Concile particulier à Constantinople en 448 où Eutychès est condamné. [↩]
10. Eutychès condamné en appelle à Rome au pape saint Léon qui confirme les décisions de Constantinople et convoque un Concile général. [↩]
11. S. Leonis M., *Ep. 28,* 5 (PL. 54, 777). [↩]
12. Dioscore, évêque d'Alexandrie, avait pris fait et cause en faveur d'Eutychès. [↩]
13. Théodoret de Cyr, partisan de l'orthodoxie, fut déposé par le synode. [↩]
14. Schwartz, *Acta Conciliorum Œcumenicorum,* II, vol. II ; pars. prior, p. 78. [↩]
15. *Theodoretus ad Leonem* M., Ep. 52, I, 5, 6 ; PL. 54, 847 et 851 ; cf. PG. 83, 1311 s. et 1315 s. [↩]
16. Théodose II est empereur de Constantinople. Pulchérie est la sœur de l'empereur et jouissait d'une grande influence. [↩]
17. Valentinien est empereur d'Occident. [↩]
18. Mansi, *Conciliorum amplissima collectio,* VI, 1.047, act. III ; Schwartz, II, vol. I, pars altera, p. 29 (225), act. II. [↩]
19. *Synodus Chalcedonensis ad Leonem M.,* Ep. 98, I ; PL. 54, 951 ; Mansi, VI, 147. [↩]
20. *Anatolius ad Leonem M.,* Ep. 132, 4 ; PL. 54, 1084 ; Mansi, VI, 278 s. [↩]
21. Mansi, VII, 147. [↩]
22. Schwartz. II, vol. I ; pars altera, p. 81 (277), act. III ; Mansi, VI, 971, act. II. [↩]
23. S. Leonis M., *Ep. 28,* 6 ; PL. 54, 777. [↩]
24. *Ibid.* [↩] [↩]
25. *Ep. 28,* 5 ; PL. 54, 771 ; cf. Augustinus, *Contra sermonem Arianorum,* c. 8, PL. 42, 688. [↩]
26. *Ep. 28,* 3 ; PL. 54, 763. Cf. S. Leonis M., *Serm. 21,* 2, PL. 54, 192. [↩]
27. *Ep. 28, 3 ;* PL. 54, 765 ; cf. *Serm. 23,* 2, PL. 54, 201. [↩]
28. *Ep. 28,* 4, PL. 54, 767. [↩]
29. Mansi, VII, 114 et 115. [↩]
30. Ita Nerses IV († 1173), in *Libella confessionis fidei,* ad Alexium supremum exercitus byzantini Ducem : I. Cappelletti, S. Narsetis Claiensis, Armenorum Catholici, opera, I ; Venetiis, 1833, pp. 182, 183. [↩]
31. Ps. CXXXII, 1. [↩]

32. Cf. Is., LIV, 11. [↩]
33. Cf. Eph., II, 20. [↩]
34. EP. 28, 3 ; PL. 54, 763. Cf. *Serm. 23,* 2, PL. 54, 201. [↩]
35. C'est pour ce motif qu'un article du R. P. Seiller fut mis à l'index (cf. p. 295). [↩]
36. *Ep.* 152, PL. 54, 1123. [↩]
37. S. Thomas, *Comm. in Ep. ad Ephesios,* c. IV ; lect. III *circa finem.* [↩]
38. S. Leonis M., *Serm. 30,* 6, PL. 54, 233, s. [↩]
39. Cf. Cant. II, 11, s. [↩]
40. Il y a encore des nestoriens ; en effet, des disciples de Nestorius installèrent en Perse une Eglise dissidente qui compte encore des adeptes. [↩]
41. S. Leonis M., *Serm.* 72, 1, PL. 54, 390. [↩]